

Modalités pratiques Fonds Démographie

Le 11 janvier 2018, les partenaires sociaux ont clarifié un certain nombre de points pratiques concernant le fonctionnement du Fonds Démographie.

Frais de consultance

Les frais de consultance sont pris en considération jusqu'à 75€ par heure pour les différents chapitres.

Investir dans un dialogue de qualité et un cycle d'entretiens

Ce domaine d'action est déplacé du chapitre 1 'Travail' vers le chapitre 4 'Gestion de carrière'.

Développer les compétences de gestion de personnes (people management)

Le développement des compétences de gestion des personnes est maintenu dans le chapitre 1 'Travail'.

Les coûts liés à cette mesure sont pris en considération pour les catégories ouvriers, employés et cadres et non pour le personnel de direction comme défini dans la procédure des élections sociales. Les mesures en cette matière doivent avoir un lien avec le travail réalisable.

Favoriser un climat d'entraide entre collègues

Système parrain, marraine

Le système parrain, marraine est maintenu dans le chapitre 1 'Travail'.

Formation parrain, marraine

Les formations liées au rôle de parrain et marraine sont reprises dans le chapitre 3 'Compétences'.

Climat d'entraide entre collègues

Sous la notion de climat d'entraide entre collègues sont compris les investissements dans le climat d'équipe à un niveau collectif, 'teamimprovement' avec l'accent sur des mesures concernant la bonne collaboration qui peuvent éventuellement mener à des mesures dans le chapitre 1 'Travail'. Il ne s'agit pas d'activités de 'teambuilding'.

Accord paritaire au niveau de l'entreprise

Lorsqu'un accord a été trouvé au niveau de l'entreprise, le comité de gestion suit cette décision sauf :

- Si le plan est manifestement en désaccord avec l'objectif et les principes du Fonds Démographie ou si une des parties marque son veto.
- Les experts poursuivront leurs travaux actuels en rapport avec l'évaluation des plans introduits.

Experts

Le travail des experts est prolongé jusque fin 2018 et un groupe de travail Fonds Démographie est créé à partir de février 2018 avec comme mission de traiter les sujets suivants: revenus et dépenses du Fonds, un système d'offres ouvertes et la mise en œuvre de la 2^e phase concernant le fonctionnement du Fonds.

Ce groupe de travail fera rapport de ses activités durant le mois de juin. Au même moment, il sera évalué si les travaux des experts doivent être prolongés en 2019.

APERÇU DES NOUVELLES MODALITÉS PRATIQUES

CHAPITRE 1 TRAVAIL	CHAPITRE 2 SANTÉ	CHAPITRE 3 COMPÉTENCES	CHAPITRE 4 GESTION DE CARRIÈRE
<p>PEOPLEMANAGEMENT <i>Pour les ouvriers, employés, cadres, à l'exception du personnel de direction comme défini dans la procédure des élections sociales.</i></p> <p><i>Il doit exister un lien avec le travail réalisable.</i></p>		<p>CLIMAT D'ENTRAIDE ENTRE COLLÈGUES <i>Formation parrain, marraine</i></p>	<p>DIALOGUE DE QUALITÉ ET CYCLE D'ENTRETIENS</p>
<p>CLIMAT D'ENTRAIDE ENTRE COLLÈGUES <i>Parrain/marraine.</i></p>			
<p>CLIMAT D'ENTRAIDE ENTRE COLLÈGUES <i>Investissements dans un climat d'équipe au niveau collectif avec l'accent sur des mesures concernant la bonne collaboration.</i></p> <p><i>Il ne s'agit pas d'activités de 'teambuilding'.</i></p>			

**Les coûts de consultance sont pris en considération jusqu'à 75€ par heure pour les différents domaines*

Pour avoir une vue complète sur les différents domaines d'actions dans les différents chapitres, nous vous conseillons de consulter le site web paritaire: <https://www.demografiefondsdemographie.be/>